
Renvoi au comité d'instruction publique de l'extrait du procès-verbal de l'administration du district de Meaux (Seine-et-Marne) concernant le trait de désintéressement du citoyen Coquillon, lors de la séance du 4 messidor an II (22 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique de l'extrait du procès-verbal de l'administration du district de Meaux (Seine-et-Marne) concernant le trait de désintéressement du citoyen Coquillon, lors de la séance du 4 messidor an II (22 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 104-105;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25049_t1_0104_0000_6

Fichier pdf généré le 30/03/2022

h

[*La Sté popul. de Castres à la Conv.; 19 prair. II*] (1).

« Representans

A la nouvelle de l'assassinat médité et commis contre deux de vos collegues nous avons fremi d'indignation et d'horreur, nous y avons reconnu le genie de Pitt et la main des scele-rats stipendées par les guinées de Georges. La Providence à veillé sur les jours des amis ar-dens du peuple, c'est ainsi qu'elle à déjoué et qu'elle déjouera tous les complots tramés contre la liberté et l'égalité. Elles sont imperissables et nous apprendrons aux tirans que leurs éxi-stence est précaire, que Georges et Pitt, que l'anglais, soient les premiers qui tombent sous nos coups; Ils ont encouru toute notre haine, c'est à vous, representans à armer nos bras, à diriger notre juste vengeance et à ordonner la prochaine destruction de ces odieux insu-laires.

Continués votre carriere glorieuse, le bon-heur du Peuple en sera le terme, il n'en est point de plus digne d'animer le zèle de l'hom-me de bien; votre courage, votre devouement n'ont rien qui nous étonne, vous nous avez accoutumés depuis long tems à l'heroisme, mais ils sont un nouveau titre a notre reconnoissance et a notre amour.»

[4 signatures illisibles].

i

[*La Sté popul. de Mantes à la Conv., s.d.*] (2).

« Citoyens Representans

Il ne vous suffisait pas de faire tomber la tête du tyran de declarer la guerre a tous les despotes, de detruire les factions liberticides et de punir leurs vils suppots, il falloit encore trouver les moyens d'eclairer le peuple sur ses droits et sur ses devoirs, c'est aussi ce qui a été un des premiers objets de votre solli-citude, vous avez pezé dans votre sagesse les differents moyens qui vous paroissaient dans le cas d'être mis en usage pour cet effet vous avez reconnu que le plus prompt et plus sur moyen etoit d'envoyer dans les differens dépar-temens de la république des membres tirés de votre sein, et vous avez choisy le Citoyen Crassous pour s'acquitter de ces fonctions hono-rables dans l'etendüe du departement de Seine et oise.

Le citoyen Crassous digne representant d'un peuple libre vient de se transporter dans notre commune pour y propager les principes qui vous animent pour le bonheur du peuple. il nous a affermi dans la haine que nous avons deja juré au despotes et aux prêtres, et nous a encouragés à continuer de poursuivre les traitres, de deffendre notre liberté envers et contre tous les malveillans qui chercheroient à s'opposer a son affermissement et nous pou-vons dire avec verité que sa presence et ses

discours energiques ont viviffier nos ames et les ont elevées de plus en plus a la hauteur des circonstances.

Desja notre societe est regenerée en entier, tous les membres qui la composent sont animés du même esprit, tous on juré une haine eter-nelle aux tyrans et aux traitres qui voudraient l'aneantir.

Qu'il est satisfaisant pour nous d'avoir puisé dans le discours du citoyen Crassous les moyens de nous affermir dans les principes republicains dont nous ne nous sommes jamais écartés notre reconnaissance est sans borne a votre egard et nous vous invitons de vouloir bien en recevoir l'hommage comme le temoignage non equivoque de celle que nous devons au citoyen Crassous.

Citoyens representans continuez vos glorieux travaux restés a votre poste jusqu'a ce que notre liberté soit entierement consolidée et nous jurons de nous sacrifier toute entiers pour l'achevement de cette grande operation! O toi montagne sacrée de qui sont emanés l'ecrou-lement du trône qui ne servait qu'a nous avilir la regeneration de la liberté trop long-temps foulée aux pieds, recoit l'hommage de notre devouement; agréer l'offrande que nous te faisons d'un monument que nous elevons a ta gloire

Ce n'est plus comme dans le tems du despo-tisme une pyramide armoirie et entourée des attributs de l'esclavage C'est une simple mon-tagne telle que la nature nous en fournit sur-montée d'un arbre de la liberté.

C'est la que nos pas tendrons a chaque ins-tant; c'est la que nous rapelerons sans cesse notre memoire tout ce que tu as fait pour reconquerir la liberté d'un peuple genereux c'est la que nous menerons nos enfans pour leur aprendre leurs droits et leurs devoirs; c'est la enfin que reposeront notre reconnoissance eternelle et ton immortalité.»

AUBRY (*secret.*) [et une signature illisible (*présid.*)].

22

Le président du district de Meaux (1) trans-met à la Convention l'extrait du procès-verbal de la séance de cette administration, du 28 floréal; il atteste le généreux désintéressement du citoyen Coquillon, cultivateur à d'Huisy, requis, d'après la loi, de fournir un cheval, il prend le meilleur de son écurie, le conduit au chef-lieu de canton, refuse les offres avanta-geuses qui lui sont faites par un autre cul-tivateur qu'il rencontre, afin de cession de ce cheval. Non, répond le républicain (hors d'état de faire des sacrifices), mon cheval est bon, la République en profitera.

Requis de fournir un cheval pour les charrois à Avesnes, il conduit au lieu du dépôt une belle jument, elle est reconnue poulinière, et précieuse pour la propagation, Coquillon fait un nouveau sacrifice, et laisse sa jument.

La Convention entend avec intérêt ces traits de vertu républicaine, en décrète la mention

(1) C 309, pl. 1203, p. 21.

(2) C 309, pl. 1203, p. 22; J. Sablier, n° 1393.

(1) Seine-et-Marne.

honorable, l'insertion au bulletin et le renvoi au comité d'instruction publique (1).

23

Les administrateurs du district de Domfront félicitent la Convention d'avoir, par son décret du 18 floréal, proclamé l'existence de l'Être Suprême, dont ils annoncent avoir célébré la fête, d'avoir dissipé les conjurations qui menaçoient la liberté, anéanti les traîtres, les intrigans, tous ces êtres immoraux qui cherchoient à sapper les fondemens de la République naissante. Ils expriment leur indignation sur l'attentat dirigé contre Collot-d'Herbois et Robespierre; ils assurent la Convention qu'ils sont prêts à faire un rempart de leur corps aux intrépides défenseurs de la cause du peuple. Ces administrateurs font passer l'état des dons patriotiques des communes de leur arondissement; ils consistent en 3 paires de souliers, 912 livres de vieux linge, 2 paires de bas, 6 draps, 3 serviettes, 234 chemises, 321 liv. en assignats.

Trois citoyens se sont montés et équipés à leurs frais pour servir dans la cavalerie.

Des biens d'émigrés, ajoutent-ils, estimés 95,250 liv., ont été vendus 243,225 liv.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Domfront, 21 prair. II] (3).

« Citoyens Représentans

La France et la Nature entière ont sanctionné votre Décret immortel du 18 floréal; et les Sans-Culottes du District de Domfront se sont spontanément levés, pour rendre hommage à l'existence de l'Être Suprême; Décret sublime qui détruit le germe fécond des Conspirations extérieures et intérieures Jouissez du beau et du ravissant spectacle de tout un peuple régénéré, arraché au fanatisme et à la servitude; il reconnoît la Divinité, la Vérité, la Vertu. vous faites rentrer dans le Néant les Ambitieux, les intrigans, tous les Êtres fangeux qui nourrissent le crime en fondant la République sur les Bases immuables de la Moralle publique; et tous nos Montagnards en se ralliant autour de l'Arche constitutionnel, volent pour inspirer dans les communes de notre arondissement l'amour du Contrat Social et des Loix. par vous le Genre-humain brise ses chaînes, et court à pas de Géant vers la liberté. c'est au Pinceau de l'histoire à décrire les efforts généreux et les dangers au milieu desquels vous avez restés fidèles aux intérêts de L'univers entier. L'immortalité vous réclame; en vain l'Aristocratie aiguise ses Poignards pour frapper les illustres Défenseurs de la cause du Peuple français; le Génie de la liberté veille et sauve les Collot d'herbois, les Robespierre. O génie bienfaisant, daigne éternellement pro-

téger la Montagne! Tous les Sans-Culottes du District de Domfront vous font, illustres Protecteurs du Genre humain, un rempart de leurs Corps, font des dons Patriotiques pour le soutien d'une Constitution si chère à leurs cœurs. Ils ont jurés de la cimenter de leur sang, ils ont prêté ce serment solemnel sous la voute azurée, temple seul digne de l'Éternel.

Depuis le 25 floréal, Epoque où nous vous avons envoyé l'état des dons Patriotiques et le Résultat des biens des Emigrés, nous avons à vous annoncer ce qui suit

Commune de Lezuchamp (?) : 270 Livres de vieux linge

Commune de Domfront le Sieur hedou juge au tribunal : une paire de bas une chemise

Commune de la Lande Patvi : 9 chemises Une paire de souliers

Commune de la Baroche : 10 chemises 2 vieux draps

Commune de Baulandais : 2 chemises 1 nappe 66 (?) Livres de vieux linge

Commune de la haute-Chapelle : Dupont faucherie : 1 sabre

Commune de la Selle : 140 Livres de vieux linge

Commune de Roche : 5 Livres de vieux linge

Commune de halime : le citoyen Gilbert : 200 Liv. en assignat

Commune de Domfront : le Citoyen Ruault administrateur : une paire de bas 20 Liv. en Assignats

Commune de Domfront : 11 Liv. en assignats

Commune de Domfront : le Citoyen Renaud Aubergiste : 1 paire de souliers

Commune de idem par le Citoyen Raymond Archiviste : 75 Liv. en assignats

Commune de Montségret (?) : 2 Draps 2 Serviettes 24 Chemises plus 400 Livres de vieux linge.

Commune de la haute Chapelle : 5 Liv. en Assignats 3 Draps neuf 7 chemises

Commune de Domfront : le Sieur Lhomo (?) : 2 sacs de peau

Commune de la Feriere : Sevais Administrateurs : 10 Liv. en assignats

Commune de Passais : 202 chemises

Commune de Magny : 2 chemises 1 paire de souliers.

Total

3 Paires de souliers. 932 livres de vieux linge.

2 Paires de bas. 6 Draps. 3 Serviettes. 234

2 Paires de bas. 6 Draps. 3 Serviettes. 234 chemises. 321 Liv. en Assignats.

Plus, les Citoyens Gailletel de la commune de Cornin (?), Lodeisniere (?) de la Commune de Garneille, Le Donné de la Commune de Magny le Désert se montent, s'équipent à leurs frais, pour servir la République dans la Cavalerie.

Des biens d'Emigrés estimés 95 250 Liv.
ont été vendus 243 225 Liv.
Vive la République, Vive la Montagne!».

BOURBOTTE, MOURNOU (?), RUAULT (?), RENARD (?), LENORMAND (agent nat.), HARO, Michel BORGUILLE (?).

(1) P.V., XL, 80. Bⁱⁿ, 5 mess.; Mon., XXI, 60; Débats, n° 642; Audit. nat., n° 639; M.U., XLI, 103; J. Paris, n° 541; Rép., n°s 185 et 187; J. Fr., n° 638; J. Sablier, n° 1397.

(2) P.V., XL, 81. Bⁱⁿ, 5 mess.; Ann. patr., n° DXXXX; J. Paris, n° 541, J. Lois, n° 634.

(3) C 308, pl. 1196, p. 9.